

Le banquier François Rouge accusé d'«association de malfaiteurs»

JUSTICE. Une guerre entre gangs corses pour le contrôle d'un club de poker est à l'origine de l'arrestation du banquier genevois. Sa détention pourrait se prolonger, selon les enquêteurs.

Sylvain Besson, Paris
Vendredi 7 décembre 2007

François Rouge, le banquier genevois incarcéré le week-end dernier à Marseille, risque de rester en prison jusqu'à son procès. C'est-à-dire pendant «quelques mois», a expliqué au Temps une source judiciaire française. Car à l'accusation initiale de blanchiment s'en ajoute une autre, plus grave: «association de malfaiteurs».

Jusqu'ici, les griefs des enquêteurs français contre le banquier semblaient limités. François Rouge aurait investi entre 2 et 2,5 millions de francs dans trois restaurants et un cercle de jeu dont le gérant, Paul L., est considéré comme proche du banditisme corse. Le montage utilisé pour financer les restaurants via une société suisse, Sextius SA, intrigue les enquêteurs. Mais ce n'est pas tout: «François Rouge n'est pas seulement poursuivi pour ses activités bancaires, mais pour d'autres, beaucoup plus répréhensibles», précise une personne en charge du dossier.

Selon elle, le banquier est soupçonné d'avoir «participé à une association de malfaiteurs». Celle-ci aurait projeté d'«éliminer» un rival, dans le cadre d'une guerre entre groupes criminels pour le contrôle du club de poker La Concorde, à Paris. Cette accusation permet de comprendre la sévérité du régime imposé à François Rouge, qui est détenu à la prison des Baumettes, à Marseille.

L'idée que son client soit impliqué de près ou de loin dans un plan meurtrier fait bondir Marc Bonnant, l'avocat du banquier. «C'est complètement farfelu, ça n'a aucun sens, estime-t-il. S'il y a une victime d'influences mafieuses au sein du Cercle Concorde, c'est l'investisseur», c'est-à-dire François Rouge lui-même.

L'avocat ajoute que, selon sa connaissance encore limitée du dossier, «il y a eu des rivalités de gangs autour du cercle Concorde, chacun voulant en prendre le contrôle». Les enquêteurs français reprocheraient à François Rouge d'avoir «eu connaissance d'intimidations» et de les avoir «acceptées», ce qui est faux, selon lui. En finançant le club de jeu, son client croyait investir dans «une activité parfaitement saine, réglementée et raisonnablement profitable».

Ces nouveaux éléments risquent d'accroître la consternation qui règne, à Genève, parmi les proches de François Rouge. Même s'il est décrit par ses amis comme «plus agressif» et «moins orthodoxe» que la moyenne de ses confrères genevois, le banquier n'avait pas de raison matérielle de compromettre sa carrière en fréquentant des criminels.

Groupe de restaurants

«François a beaucoup de sous, il était l'un des plus gros contribuables du canton», rappelle un membre de son entourage. Le banquier détient 25% de la Banque de Patrimoines Privés, dont il a quitté la présidence ce week-end, «le temps d'assurer sa défense», avait indiqué l'établissement.

En 2005 et 2006, la banque a versé un dividende cumulé de 7,81 millions de francs. «J'espère qu'il sortira très rapidement», conclut ce proche qui s'interroge tout de même: «Mais qu'est-ce qu'il est allé foutre avec ces mecs?» Parmi «ces mecs», il y a notamment Paul L. Il est le principal gérant des établissements visés par l'enquête: à Paris, le Cercle Concorde et son luxueux restaurant, le Rich, ainsi que les brasseries La Rotonde et Les Musiciens à Aix-en-Provence. Aux yeux des amis de François Rouge, il s'agit d'un homme «charmant et correct», un «professionnel de la restauration» dont la famille possède plusieurs établissements dans le sud de la Corse.

Le 15 avril 2000, le fleuron du groupe familial, la discothèque L'Amnésia, près de Bonifacio, a été détruit par une explosion. Parmi les pistes évoquées pour cet attentat, un rapport de la justice française, datant de la même année, mentionnait «un règlement de comptes lié aux activités que Paul L. développe sur le continent et à Marseille en particulier, dans le monde de la vie nocturne».

Le restaurateur corse est actuellement en fuite. Il était réapparu sur les écrans radar de la justice française en 2006, après le massacre, dans un bar marseillais, de trois caïds maghrébins par un commando lourdement armé. L'un des tireurs présumés, un Corse blessé dans la fusillade, avait appelé Paul L. avant d'être admis à l'hôpital.